

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

No. : R-3959-2016
(R-3888-2014)

HYDRO-QUÉBEC, personne morale de droit public légalement constituée en vertu de la *Loi sur Hydro-Québec* (L.R.Q., c. H-5) ayant son siège social au 75, boul. René-Lévesque Ouest, dans les cité et district de Montréal, province de Québec, H2Z 1A4, dans ses activités de transport d'électricité,

Demanderesse

**COMPENDIUM DES EXTRAITS DE LA PREUVE –
DEMANDE DE RÉVISION AMENDÉE DU TRANSPORTEUR
SUITE À LA DÉCISION D-2015-209**

PIÈCES :

1. *Tarifs et conditions de service de transport d'Hydro-Québec*, mis à jour le 23 mars 2015, art. 12A.2 et Appendice J.
2. Pièce HQT-1 *révisée*, document 1 (preuve en chef)
3. Pièce HQT-3, document 1, Complément de preuve du Transporteur, 12 septembre 2014.
4. Pièce HQT-4, document 1
5. Plan d'argumentation de HQT, *Le suivi annuel des engagements*, devant la Première formation

TRANSCRIPTIONS:

6. Transcription Vol. 2, 2 février 2015
7. Transcription Vol. 4, 4 février 2015
8. Transcription Vol. 5, 5 février 2015
9. Transcription Vol. 10, 12 février 2015

MONTRÉAL, le 31 mai 2016

(s) Norton Rose Fulbright Canada S.E.N.C.R.L., s.r.l.

NORTON ROSE FULBRIGHT CANADA

S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Procureurs de **Hydro-Québec**

Me Éric Dunberry

Me Marie-Christine Hivon

Bureau 2500

1, Place Ville-Marie

Montréal (Québec) H3B 1R1

Tél. ED: (514) 847-4492

Tél. MCH : (514) 847-4805

Télec. : (514) 286-5474

eric.dunberry@nortonrosefulbright.com

marie-christine.hivon@nortonrosefulbright.com